



## Rhumatologie pédiatrique Mémo Médecin traitant

MT 03  
SOC

AJI, Connectivites  
(Lupus, DMJ, Sclérodermie, ...),  
Uvérite inflammatoire, MAI  
(PFAPA, FMF, MKD...),  
Sarcoïdose, Vascularite (Takayasu, PAN...),  
Kawasaki, OCMR, Behçet, etc.

**ALD / 100% -1**



Les rhumatismes inflammatoires chroniques (RIC) de l'enfant sont pris en charge selon l'ALD (**Allocation Longue Durée**) avec exonération du ticket modérateur. Le but de la prise en charge à 100% est d'aider les personnes souffrant de maladies chroniques à payer leurs frais de santé néanmoins, elle n'est pas nécessaire pour tous les patients avec RIC.

### Demander l'ALD

La demande d'ALD doit être faite pour les patients ayant

- de nombreuses hospitalisations (connectivites)
- des traitements chers tels que les biothérapies
- des soins paramédicaux partiellement remboursés dans un contexte social précaire (soins infirmiers, kinésithérapie)



100 %  
€



#### Le 100% permet :

- La prise en charge des frais de santé uniquement en rapport avec la maladie : (consultations médicales, médicaments, examens de radiologie ou analyses biologiques, soins infirmiers ou de rééducation, les dispositifs médicaux comme les pansements ou les orthèses, et même les frais de transports...)

- Mais attention, le remboursement se base sur le tarif conventionnel de la Sécurité Sociale
- Si le spécialiste consulté pratique des dépassements d'honoraires, le patient devra les régler (sauf si sa mutuelle les prend en charge)

#### L'exonération du ticket modérateur permet de ne même pas payer :

- Les franchises médicales sur les médicaments (0,50 euros)
- Les franchises sur les transports sanitaires (2 euros)
- Les franchises sur le forfait hospitalier (18 euros par jour)

Chez les plus de 18 ans ayant une ALD exonérante : une participation forfaitaire de 1 euro est demandée pour toute consultation ou analyse biologique



# Rhumatologie pédiatrique

## Mémo Médecin traitant

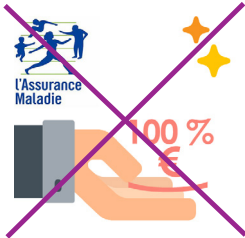
MT 03  
SOC

AJI,  
Connectivites  
(Lupus, DMJ, Sclérodémie, ...),  
Uvéite inflammatoire, MAI  
(PFAPA, FMF, MKD...),  
Sarcoïdose, Vascularite (Takayasu, PAN...),  
Kawasaki, OCMR, Behçet, etc.

**ALD, 100% -2**



### Le 100% c'est pas automatique!



Le 100% n'est pas systématique pour les patients :

- Sous DMARDs\* : ces traitements sont totalement pris en charge par l'Assurance Maladie et donc sont sans avance de frais
- Ayant un suivi essentiellement en consultation

Le 100% n'est pas toujours utile en cas de rhumatisme inflammatoire peu sévère sauf cas particuliers

Le 100% ne donne pas lieu :

- Au remboursement des transports pour tout le monde. Une justification médicale est nécessaire : le patient doit présenter une incapacité ou une déficience définie par le référentiel (Décret n° 2001-258 du 10 mars 2011)
- À des aides financières quelconques

Les frais de transport sanitaire sont remboursés à hauteur de 65% par la Sécurité sociale et de 100% en cas d'ALD.

Une franchise médicale est appliquée sur les transports sanitaires :

- 2 € par trajet (1 aller/retour = 2 franchises = 4 €)
- Plafond journalier de 4 €/j et par transporteur pour un même patient.
- Le plafond annuel est fixé à 50 € (toutes franchises médicales confondues)
- Elle s'applique à tous les transports sanitaires remboursés effectués en taxi conventionné, en VSL ou en ambulance
- Pas de franchise pour les autres transports : véhicule personnel, transports en commun et transports d'urgence (appel du SAMU centre 15)

\*DMARDs : conventional synthetic Disease Modifying Anti-Rheumatic Drug.  
Ex: méthotrexate, ciclosporine, azathioprine, mycophénolate mofetil, etc.



# Rhumatologie pédiatrique

## Mémo Médecin traitant

MT 03  
SOC

AJI, Connectivites  
(Lupus, DMJ, Sclérodermie, ...),  
Uvérite inflammatoire, MAI  
(PFAPA, FMF, MKD...),  
Sarcoïdose, Vascularite (Takayasu, PAN...),  
Kawasaki, OCMR, Behçet, etc.

### MDPH



## Dossier MDPH



### Indications à la rédaction d'un dossier MDPH

Le dossier MDPH doit être réservé aux patients avec une prise en charge globale lourde comme par exemple :

- Les Arthrites Juvéniles Idiopathiques polyarticulaires
- Les connectivites
- Les vascularites systémiques...



### Ce que permet le dossier MDPH :

- Mise en place de professionnels de santé non pris en charge habituellement tels que : l'ergothérapeute, la psychologue, ...
- Aide à l'aménagement des examens ou de la scolarité en cas de nécessité d'un PPS (Projet Personnalisé de Soins)
- Aides à l'orientation scolaire (SESSAD, IME..) ou professionnelle
- Aides matérielles (ordinateur...)

Le dossier MDPH doit être rempli en concertation avec le médecin référent du patient pour bien appuyer la demande quand il le faut et éviter d'éventuels abus.



# Rhumatologie pédiatrique

## Mémo Médecin traitant

MT 04  
SOC

AJI, Connectivites (Lupus, DMJ, Sclérodémie, ...),  
Uvéite inflammatoire, MAI (PFAPA, FMF, MKD...),  
Sarcoïdose, Vascularite (Takayasu, PAN...),  
Kawasaki, OCMR, Behçet, etc.

PAI



## Projet d'Accueil Individualisé

### Conseils pour l'école



Un PAI doit être rempli pour tout patient avec maladie chronique même peu sévère

Il permet :

- La mise en place d'adaptations si nécessaire (double jeu de livres, casier, horaires aménagés...)
- La possibilité de prendre des traitements en cas de crise
- De poursuivre une activité sportive avec d'éventuels aménagements
- D'informer l'école d'une pathologie et des traitements en cas d'intervention des pompiers ou du SAMU

**Maladies pour lesquelles les aménagements scolaires sont particulièrement nécessaires à mettre en oeuvre :**

- Connectivites (Lupus..)
- Uvéite
- Arthrite juvénile idiopathique poly-articulaire ou sous biothérapie
- Vascularites

Téléchargez :



**MÉMO pour la RÉDACTION D'UN PAI**  
**JEUNES PATIENTS avec rhumatismes**  
**inflammatoires chroniques**

[www.resrip.fr /](http://www.resrip.fr/)